

ASSOCIATION DES ÉLÈVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Assemblée générale annuelle

Jeudi 11 mars 2021 – 12 h 30

Webinaire – Zoom

L'enregistrement de la réunion est accessible sur ce [lien](#).

Le support visuel est accessible sur ce [lien](#).

Le rapport annuel est accessible sur ce [lien](#).

Procès-verbal

Présents : Mary Ellen Trueman (présidente), John Ahrens, Oliver Balme, François Beaudry, Anthony Bilodeau, Caroline Couture, Mario Lacerte, Jessie Rioux, Eleanor Robinson, Michel Boudreault, éleveurs Ayrshire, invités spéciaux et commanditaires.

Secrétaire : Lucie Lecomte.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mary Ellen Trueman, présidente, déclare la séance ouverte à 12 h 55 et souhaite la bienvenue à tous. Elle remercie Eleanor Robinson d'avoir présidé l'AGA 2020.

2.0 IDENTIFICATION DES MEMBRES

Mary Ellen Trueman demande de vérifier le nombre de membres participant à la visioconférence. Ayant identifié plus de 25 membres participants, elle déclare l'assemblée générale annuelle dûment constituée.

Andrew Shufelt / François Beaudry propose et appuie l'ouverture de l'assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE
2021-0311-001

3.0 NOMINATION DES SCRUTATEURS

En raison de la situation actuelle et de la présentation virtuelle de l'AGA, Mary Ellen Trueman propose de nommer Patricia Normandin et Michel Boudreault comme scrutatrice et scrutateur.

Mario Lacerte / Claude Larocque propose et appuie Patricia Normandin et Michel Boudreault comme scrutatrice et scrutateur.

ADOPTÉE
2021-0311-002

Les personnes nommées acceptent.

4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mary Ellen Trueman procède à la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter.

Point ajouté : À compter de 13 h, on demande d'observer une minute de silence en hommage aux personnes qui ont succombé au virus de la COVID-19 depuis le début de la pandémie.

Oliver Balme / Yan Rioux propose et appuie l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE
2021-0311-003

Mary Ellen remercie les participants pour la période de silence.

5.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE ANNUELLE TENUE LE 28 FÉVRIER 2020

Mary Ellen Trueman présente les points saillants du procès-verbal. ([Consulter le document annexé](#) pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

On demande le vote.

Mario Lacerte / Claude Larocque propose et appuie que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 février 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
2021-0311-004

6.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Michel Boudreault fait le suivi des résolutions adoptées lors de l'AGA du 28 février 2020. ([Consulter le document annexé](#) pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

7.0 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Mary Ellen Trueman présente un résumé de son rapport inclus dans le rapport annuel à la page 12. ([Consulter le document annexé](#) pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

Elle désire remercier Michel Boudreault pour le travail accompli au cours de cette année assez exceptionnelle.

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

John Ahrens / Yan Rioux propose et appuie le rapport de la présidente tel que présenté.

ADOPTÉE
2021-0311-005

8.0 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Boudreault présente un résumé de son rapport inclus dans le rapport annuel à la page 13. ([Consulter le document annexé](#) pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

On demande s'il y a des questions.

On demande des précisions sur les nouveaux locataires dans les locaux de l'Association : coopérative de travailleurs qui offre des services à domicile aux personnes âgées (entretien ménager, soins personnels, etc.). Occupation complète (rez-de-chaussée et sous-sol). Location depuis le 1^{er} octobre = 3 mois de perte de revenu de loyer.

Pas d'autres questions.

Oliver Balme / Claude Larocque propose et appuie le rapport du directeur général tel que présenté.

ADOPTÉE
2021-0311-006

Remerciement aux commanditaires : Sollio Agriculture, commanditaire des prix de production et de conformation, et le Ciaq, commanditaire de l'Ayrshire de rêve.

9.0 RAPPORT DU COMITÉ D'AMÉLIORATION DE LA RACE

Au nom du président Andrew Shufelt, Yves Charpentier présente les points saillants du rapport du comité d'amélioration de la race présenté à la page 14 du rapport annuel. ([Consulter le document annexé](#) pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

Yves Charpentier désire remercier Andrew Shufelt pour les années données à l'Association et souhaite la bienvenue au nouveau président, Guillaume Brillant. Il remercie également Thierry Laberge pour son dévouement et son travail pour notre race ainsi que les membres du comité d'amélioration de la race pour leur dévouement et leur collaboration.

On demande s'il y a des questions.

Mary Ellen Trueman souligne qu'il est important de poursuivre dans l'éducation des autres associations à l'international afin de développer et de partager une base de données commune pour l'amélioration génomique de notre race.

Brian Van Doormaal remercie Eleanor Robinson de représenter la race Ayrshire dans le cadre du comité du GEB. Aussi, il souligne que nous continuerons à travailler ensemble sur les points cités par Yves pour l'amélioration de la race et qu'il est heureux de poursuivre cette belle collaboration.

Eleanor Robinson / Keesha Ness propose et appuie le rapport du comité d'amélioration de la race tel que présenté.

ADOPTÉE
2021-0311-007

10.0 FINANCES

Présentation des partenaires et invités

On souligne la présence des membres et on les remercie de participer à notre AGA.

Valérie Tremblay, Holstein Québec
Brad Sayles, Semex
Jean Brisson, Lactanet
Pascal Lemire, Holstein Canada
Thierry Laberge, Semex

Alain Blanchette, Semex & EastGen
Brian Van Doormaal, Lactanet
Jeff Gunn, Lactanet
Vincent Landry, Holstein Canada

Michel Boudreault présente les rapports financiers.

Rapport de l'auditeur. Pages 15 à 27 du rapport annuel.

Rapports financiers non audités.

([Consulter le document annexé](#) pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

Caroline Couture / Yan Rioux

propose et appuie les états financiers et le rapport des auditeurs tels que présentés.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
2021-0311-008

11.0 NOMINATION DE L'AUDITEUR OU DE L'AUDITRICE POUR 2021

Avant d'entamer ce point, on demande d'effectuer un essai du système de votation. On explique la procédure aux membres qui devront voter.

Mary Ellen Trueman souligne que le conseil d'administration recommande de poursuivre avec la firme comptable KPMG, sous réserve des coûts pour le travail en 2021. On demande s'il y a d'autres suggestions. Aucune suggestion et aucune objection.

Claude Larocque / Caroline Couture

propose et appuie la firme KPMG, pour les états financiers se terminant au 30 novembre 2021.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
2021-0311-009

12.0 CHANGEMENTS AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

À moins d'objection des membres, il n'y aura pas lecture des règlements actuels. Aucune objection.

Article 27 : Transfert de propriété. ([Consulter le document annexé](#) pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

Lecture par Mary Ellen Trueman des raisons et des propositions de modification.

Raisons de la demande de ce changement :

- Le registraire reçoit des demandes des membres afin de pouvoir faire des transferts d'animaux sans faire parvenir de document écrit par la poste et sans retourner les certificats d'enregistrement originaux.
- Faciliter la compréhension et alléger le règlement.

- Passer à un règlement qui comprend une procédure électronique.
- Les procédures d'application du règlement n'ont pas à être inscrites dans le règlement. Nous n'avons qu'à les inscrire dans le guide des procédures, qui existe déjà.
- Les procédures devront être mises à jour régulièrement pour s'assurer qu'elles sont fonctionnelles et qu'elles respectent le règlement.
- De cette façon, nous n'aurions pas besoin de changer le règlement à cause d'une nouvelle technologie.

Proposition de modification

27.1 Dès la vente d'un animal inscrit au livre généalogique, il appartient au vendeur de déclarer la vente et/ou de s'assurer qu'un certificat dûment transféré, émis par l'Association, est fourni à l'acheteur. Le vendeur doit amorcer la transaction par la déclaration du transfert à l'Association, selon une méthode approuvée, et veiller à ce que des dispositions soient prises pour le paiement des frais exigés.

27.1.2 Dans le cas où l'acheteur et le vendeur s'entendent pour que leur accord de vente annule le protocole susmentionné, les parties peuvent établir entre elles la responsabilité du paiement des frais et de la déclaration du transfert. Une preuve de l'entente acheteur-vendeur devra être présentée au registraire sur demande.

27.2 Tout transfert de propriété d'un animal inscrit au livre généalogique qui est déclaré à l'Association sera enregistré.

Discussion : aucune discussion.

Mario Lacerte / Andrew Shufelt

propose et appuie la proposition de modification de l'article 27 aux règlements administratifs.

On demande le vote. On précise que le vote devra être accepté par plus des 2/3 des membres présents. Résultat : 23 membres sur 26 ont voté.

ADOPTÉE PAR PLUS DES 2/3 DES MEMBRES PRÉSENTS
2021-0311-010

13.0 RÉSOLUTIONS

Aucune résolution. On demande s'il y a des résolutions venant de l'auditoire. On repose la question trois fois. Aucune résolution venant de l'auditoire.

14.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Les invités prennent la parole :

Brian Van Doormaal, Lactanet

- Tendances qui ont un impact sur notre industrie, qui sont significatives et qui affectent toutes les races.
- Tests génomiques en croissance en général, mais pas autant chez la race Ayrshire.
- Système robotique : de plus en plus de fermes au pays vont vers les robots de traite. Nous devons nous adapter à cette tendance qui évolue rapidement.
- Lactanet nouveau système eDHI : données prises à la ferme sans la visiter. Les données proviennent de capteurs (composantes protéiniques).
- Ces données de capteurs sont très utiles pour notre industrie, mais elles doivent être traitées de façon différente. Seulement, les données de lait sont publiables. Explication sur le nouveau logiciel Compass : outil gratuit pour les éleveurs offert en ligne.
- Nouveau processus de résolutions : pas de réunion régulière, processus virtuel qui continuera après la COVID-19. Les éleveurs peuvent soumettre des résolutions de façon virtuelle. Des résolutions ont déjà été soumises et elles

seront affichées en ligne avant le 22 mars. Une présentation des résolutions sera faite le 31 mars; elles seront accessibles en ligne. Brian poursuit en donnant d'autres informations sur la façon de procéder et le déroulement du vote (façon progressive d'écouter les fermiers partout au pays, formations offertes, etc.).

- Le nouveau site Lactanet sera un site combiné où toutes les informations seront au même endroit (Lactanet et RLC). Lancement en avril, et RLC disparaîtra sous peu. M. Van Doormaal donne des explications sur les outils en ligne qui se trouveront sur ce nouveau site.
- Formule IPV, nouvelle façon de calculer (indices agrégés)

Questions :

Mario Lacerte : Pourquoi les résultats AH1 AH2 ne sont pas affichés sur le site Web (haplotype)?

Réponse :

Lactanet a conclu une nouvelle entente, et après le 6 avril, tous les résultats des animaux nés au Canada seront accessibles sur le site Web (tests faits aux É-U par CDCB).

Vincent Landry, Holstein Canada

- Remerciement pour la confiance accordée comme fournisseur de services, notamment la classification et les autres services de soutien.
- D'être partenaire et de poser des actions en commun sur des enjeux importants pour nos éleveurs et producteurs laitiers canadiens, dont le sommet de l'industrie et la vision de l'amélioration de la génétique (vision de plus en plus partagée par toutes les races), et de travailler ensemble sur un exercice commun pour cette vision – grande collaboration.
- Données non publiables : un outil important pour le développement des races et comment transmettre ces données à nos éleveurs. Ayrshire Canada, Jersey Canada et Holstein Canada présenteront une demande officielle à Lactanet à ce sujet le 31 mars prochain.
- Un nouveau logiciel de classification devrait être déployé en avril. La formation aux employés n'a pu être donnée ou complétée à cause des obstacles liés à la COVID-19.
- Classification : explication de l'impact de la COVID-19 pour les visites aux fermes au Québec et dans les Maritimes.

Questions :

Andrew Shufelt : Publication des données ayant seulement le kg de lait. Selon lui, les composantes du kg de lait, de gras et de protéine sont des données qui vont ensemble. Toutefois, il considère que l'utilisation des données ayant seulement le kg de lait est problématique et il trouve étrange que ces données publiables soient utilisées dans les épreuves de taureaux.

Réponse :

- Une demande générale a été reçue à l'effet de recueillir toutes les informations ou données et de mentionner la source d'où elles proviennent.
- Débat de l'industrie pour décider quelles données utiliser et quel niveau de fiabilité leur accorder.
- Structure déjà en place au GEB pour adresser ces enjeux. Pour le livre généalogique, le mandat était de trouver une façon d'aller chercher ces données, de les rendre accessibles aux producteurs, de les maintenir accessibles de génération après génération. Par la suite, l'industrie pourra discuter et prendre sa décision.
- Quant à l'eDHI, les données laitières recueillies ont un niveau de fiabilité qui a été jugé acceptable et elles sont reconnues comme publiables. Le travail fait sur les façons de collecter les données et le travail de validation sont faits par un panel d'experts qui supportent cette recherche, présentent cette recherche aux éleveurs. Le comité pourra ensuite décider d'aller de l'avant ou non.

Réponse de Brian Van Doormaal :

Contrôle laitier électronique : Lactanet reçoit les données sur le lait et les autres composantes, mais il est difficile d'évaluer la précision des données de gras, etc. Ces données de gras et protéines ne seront pas publiables tant que les fabricants des robots n'auront pas fait le test de fiabilité d'ICAR aux robots. Nous conservons toutes les données pour la gestion de l'entreprise, mais utilisons seulement celles du lait pour les données publiables et les calculs génétiques. Calculs non précis jusqu'à maintenant.

Oliver Balme demande s'il y a eu de l'avancement au niveau des partages des données.

On précise que, depuis quelques années, il y a eu plusieurs discussions et une structure appelée iDDEN (réseau d'échange de données laitières – partenariat international – manufacturiers), dont Lactanet fait partie, étudie la faisabilité d'utiliser un « nuage » qui servirait à partager les données entre six pays (transferts des données ayant reçu une autorisation de publication). On travaille à collecter les données de la meilleure façon possible.

Brad Sayles

- Remercie Ayrshire Canada pour la très belle collaboration au groupe d'amélioration de la génétique et de la race.
- Semex a le marché international à l'œil au sujet de la race Ayrshire. Il y a eu une augmentation des ventes au Canada, en Finlande et en Suède. Les plus gros producteurs de semences sont l'Afrique du Sud, la Colombie et la Russie, qui sont des marchés importants.
- Investissement au sujet de la semence qui aura une influence sur l'augmentation des ventes au pays. Il travaille sur les ventes en Afrique, en Russie et dans les marchés déjà établis.
- Un trait récessif a été identifié à plusieurs endroits. Semex travaille à trouver la source et un endroit pour faire tester nos taureaux et comprendre ce récessif. Nous en apprenons chaque semaine. Il y a une source pour les tests génétiques en Amérique du Nord, mais ce test est offert par la race Angus. Nous devons poursuivre nos recherches à ce sujet.
- Il remercie Thierry Laberge, qui travaille avec eux sur une base régulière.

Question :

Mary Ellen Trueman : Qu'en est-il de ce trait récessif que nous avons vu circuler dans les médias sociaux?

Réponse :

Nous n'en savons pas encore beaucoup sur ce récessif, mais nous testerons les taureaux afin de mieux comprendre son impact sur la race. Nous faisons des suivis aussi vite que possible afin d'identifier les taureaux porteurs du récessif et les sortir de la population.

Aucune autre question.

15.0 NOMINATION DES JUGES ROYALE ET SUPRÊME LAITIER 2022

Comme les jugements n'ont pas eu lieu en 2020, Yves Charpentier demande que les mêmes noms proposés lors de l'AGA 2020 demeurent sur le bulletin de vote.

Aucune objection.

Royale (juge 2021 et noms les plus suggérés par les exposants votants)

Juges 2021 : Mark Rueth (É-U).

Noms inscrits sur les bulletins de vote 2022 seront : François Beaudry – Jeff Stephens – Molly Sloane.

Suprême laitier (noms les plus suggérés par les exposants votants)

Confusion au sujet du juge en 2020.

Juge 2021 : Richard Lagacé

Les noms qui figureront sur le bulletin de vote envoyé aux exposants pour l'année 2022 sont :

François Beaudry et Jeff Stephens.

On souligne qu'il est préférable d'avoir trois noms sur le bulletin de vote. Alors, nous devons nommer une troisième personne.

Proposition :

Mario Lacerte / Andrew Shuflet

propose et appuie Dave Bergeron comme candidat à ajouter sur le bulletin de vote.

Autre suggestion. Aucune.

On demande le vote.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
2021-0311-011

16.0 NOUVELLES AFFAIRES

Vente Élite : vendredi 16 avril – vente virtuelle avec prix minimum (vente tag) – 20 sujets en vente et ouverture de la période des mises le 12 avril. Merci à l'équipe pour le choix des animaux. Encans Boulet fera l'encan et la gestion des lots. Communiquez avec Yves Charpentier pour toutes autres questions.

Demain, à compter de 12 h 30 (heure de l'Est), une vidéo sera en ligne afin de présenter les Maîtres-éleveurs.

Mary Ellen Trueman souligne que Mario Lacerte quitte son poste d'administrateur au sein du conseil d'administration. Elle le remercie pour toutes ces années de précieuse collaboration et d'implication en tant que président et administrateur. Elle félicite Claude Larocque pour sa nomination au sein du conseil d'administration et remercie les administrateurs ainsi que Michel Boudreault pour leur collaboration et leur aide pour ses deux années à la présidence.

Question :

Cynthia Daoust demande pourquoi les résultats de la recherche sur l'alimentation n'ont pas été présentés lors de notre rencontre annuelle. Le collègue était très à l'aise avec les résultats initiaux et nous aurions pu en faire la promotion et donner de la fierté aux éleveurs.

Réponse :

Mary Ellen Trueman précise que le troupeau de madame Daoust faisait partie du projet. Aussi, les résultats préliminaires ne sont connus que depuis peu et nous ne pensions pas avoir suffisamment de temps pour en faire une présentation appropriée aux membres lors de l'AGA. Nous voulions faire aussi une première présentation aux troupeaux impliqués dans l'étude.

Michel Boudreault souligne que les données commencent à être disponibles et qu'il faut les analyser. Présentement, les résultats ne sont pas tout à fait complets et, après discussion avec Jean Brisson et Cristiano Cortes, nous avons conclu qu'il était préférable d'attendre avant de présenter les résultats. Tout d'abord, les résultats seront présentés aux membres qui ont participé à l'étude. Par la suite, nous informerons les membres qui désirent obtenir plus de renseignements, et nous publierons les résultats à plus grande échelle.

Cynthia Daoust : Pourquoi attendre la perfection et tous les résultats, surtout si c'est positif et prometteur? Nous devons en informer les éleveurs rapidement sans avoir tous les résultats en main, car c'est du positif à leur transmettre et ces résultats aideront à garder nos éleveurs actifs.

Rappel aux membres du conseil d'administration qu'il y aura l'élection du comité exécutif à la suite de la réunion de l'AGA et de demeurer en ligne.

17.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

François Beaudry / Mario Lacerte

propose et appuie la clôture de la séance à 15 h 5.

ADOPTÉE
2021-0311-012